

**Arrêté N°2024-DCPATE-398**

déclarant la cessibilité des immeubles dont l'acquisition est nécessaire  
à la réalisation du projet d'aménagement de l'îlot de la Gaudinière sur le territoire de  
la commune de Barbâtre

Le préfet de la Vendée,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Officier de l'Ordre national du Mérite,

Vu le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique et notamment les articles L. 1, L. 131-1 à  
L. 132-4 et R. 131-1 à R. 132-4 ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à  
l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu l'arrêté du préfet de la Vendée n° 2024-DCL-BCI-320 du 17 avril 2024 portant délégation de signature  
à Madame Nadia SEGHIER, secrétaire générale de la préfecture de la Vendée ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2023-DCPATE-230 du 3 juillet 2023 prescrivant l'ouverture d'une enquête  
publique conjointe, du 25 juillet 2023 au 22 août 2023, nécessaire à la procédure d'expropriation en vue  
d'obtenir la maîtrise foncière de l'îlot de La Gaudinière sur le territoire de la commune de Barbâtre et  
portant sur l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et l'enquête parcellaire ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2023-DCPATE-497 du 1<sup>er</sup> décembre 2023 déclarant d'utilité publique le projet  
d'aménagement de l'îlot de la Gaudinière sur le territoire de la commune de Barbâtre ;

Vu la délibération du conseil municipal de la commune de Barbâtre du 5 avril 2023, validant le dossier  
d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et le dossier d'enquête parcellaire, autorisant  
l'Établissement Public Foncier (EPF) de la Vendée à saisir le Préfet afin qu'il prescrive les enquêtes  
publiques nécessaires à la procédure d'expropriation, autorisant l'EPF de la Vendée à mener la  
procédure d'expropriation en vue d'obtenir la maîtrise foncière totale de l'îlot de La Gaudiniere sur le  
territoire de la commune de Barbâtre ;

Vu le dossier d'enquête parcellaire constitué conformément aux dispositions de l'article R. 131-3 du  
code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

Vu le plan parcellaire ;

Vu l'état parcellaire comportant l'identité des propriétaires ;

Vu les pièces constatant que le dossier d'enquête parcellaire est resté déposé avec un registre, pendant  
29 jours consécutifs, du 25 juillet 2023 au 22 août 2023 inclus, en mairie de Barbâtre ;

Vu les pièces constatant qu'un avis annonçant l'ouverture de l'enquête parcellaire a été publié :

- par voie d'affiches dans la commune de Barbâtre du 17 juillet 2023 au 22 août 2023 inclus ;
- par insertion dans les journaux Ouest France (édition de Vendée) le 7 juillet 2023 et le Courrier Vendéen le 13 juillet 2023, et rappelé par une seconde insertion dans les journaux Ouest France (édition de Vendée) le 1<sup>er</sup> août 2023 et le Courrier Vendéen le 27 juillet 2023.

Vu la copie des lettres de notification individuelle du dépôt du dossier d'enquête parcellaire en mairie de Barbâtre, adressées en recommandé avec avis de réception par l'Établissement Public Foncier de la Vendée, à l'ensemble des propriétaires figurant sur l'état parcellaire joint en annexe du présent arrêté ;

Vu les pièces constatant que la copie des lettres de notification avisées mais non réclamées par certains propriétaires, ont été publiées par voie d'affiches en mairie de Barbâtre du 25 juillet 2023 au 22 août 2023 inclus ;

VU les réponses au questionnaire joint à la lettre de notification précitée faite en vertu de l'article R 131-7 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

Vu les observations déposées sur le registre d'enquête parcellaire ;

Vu le procès-verbal du commissaire enquêteur, ainsi que son avis favorable du 21 septembre 2023 portant sur l'emprise des ouvrages projetés à l'issue de l'enquête parcellaire ;

Vu la transmission de l' Établissement Public Foncier de la Vendée du 10 juillet 2024, demandant au Préfet de la Vendée de prononcer la cessibilité des parcelles concernées par le projet ;

Vu le document d'arpentage 1892H vérifié et numéroté le 25 juin 2024 sur lequel il apparaît que la parcelle ZK704, faisant l'objet du présent arrêté, est issue de la division de la parcelle ZK23 en ZK703 (20a 18ca) et ZK704 (09a 49ca) ;

Vu le document d'arpentage 1892H vérifié et numéroté le 25 juin 2024 sur lequel il apparaît que la parcelle ZK706, faisant l'objet du présent arrêté, est issue de la division de la parcelle ZK668 en ZK705 (00a 57ca) et ZK706 (01a 92ca) ;

## Arrête

### Article 1 : Désignation des immeubles

Sont déclarés cessibles au profit de l'Établissement Public Foncier de la Vendée, les immeubles désignés sur l'état parcellaire joint en annexe du présent arrêté.

### Article 2 : Identification des propriétaires et notification

Le présent arrêté fera l'objet d'une notification, par lettre recommandée avec accusé de réception, par les soins de l'Établissement Public Foncier de la Vendée, aux propriétaires concernés, désignés sur l'état parcellaire joint en annexe du présent arrêté.

### Article 3 : Délai et voies de recours

Le présent arrêté sera affiché en mairie de Barbâtre pour une durée de deux mois. L'accomplissement de cette mesure de publicité sera attesté par le maire de ladite commune.

La présente décision, qui sera publiée au recueil des actes administratifs, pourra être contestée auprès du Tribunal administratif de Nantes, dans un délai de deux mois suivant sa notification aux propriétaires concernés. La juridiction administrative peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à l'adresse <https://www.telerecours.fr>.

**Article 4 : Validité**

Le présent arrêté devient caduc au titre de la cessibilité s'il n'est pas transmis dans les six mois de sa date au greffe du juge de l'expropriation.

**Article 5 : Exécution**

La secrétaire générale de la préfecture de la Vendée, le directeur général de l'Établissement Public Foncier de la Vendée et le maire de la Merlatière sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté.

Fait à La Roche-sur-Yon, le **26 JUIL. 2024**

Le préfet,  
  
Pour le préfet,  
la secrétaire générale de la Préfecture  
de la Vendée

**Nadia SEGHIER**

# ETAT PARCELLAIRE

## Enquête Parcellaire BARBATRE - La Gaudinière

Maitre d'Ouvrage : EPP DE LA VENDEE

Groupes : 1	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne Morale)	BARBATRE
PROPRIETAIRE (indivisaire) Madame CHANTREAU Pascale Marie Françoise Lucienne – Profession : Secrétaire-Comptable Epouse BLEHER Hervé Née le 17/05/1957 à NOIRMOUTIER EN L'ILE (85) Demeurant : 5, rue du 6 juin 1944 56420 PLUMELEC		
PROPRIETAIRE (indivisaire) Madame METIER Carole Joëlle Mauricette Profession : Célibataire Née le 04/10/1963 à MACHECOUL (44) Demeurant : 6, place de la République 85330 NOIRMOUTIER EN L'ILE		
PROPRIETAIRE (indivisaire) Madame METIER Agathe Anita Andrée Profession : Célibataire Née le 09/11/1959 à L'HERBAUDIERE (85) Demeurant : Fontcarrade Les Amandiers Bâtiment B.1, rue de la Figairasse 34070 MONTPELLIER		
PROPRIETAIRE (indivisaire) Monsieur METIER Martial Josué Lucien Profession : Epoux ARNAUD Isabelle Né le 20/10/1958 à NOIRMOUTIER EN L'ILE (85) Demeurant : 3, rue des Ecoles 85330 NOIRMOUTIER EN L'ILE		
PROPRIETAIRE (indivisaire) Monsieur METIER Eddie Bernard Marc Profession : Epoux SALAUN Maryse Né le 15/02/1962 à MACHECOUL (85) Demeurant : 9, rue de Chaintre 85200 COEX		

Vu pour être annexé à  
mon acte du 26 JUIL 2024  
La Roche sur Yon, le 26 JUIL. 2024  
Le Préfet

Pour le préfet,  
la secrétaire générale de la Préfecture  
de la Vendée

Nadia SEGHIER

# ETAT PARCELLAIRE

## Enquête Parcellaire BARBATRE - La Gaudinière

MODE	REFERENCE CADASTRALE				SURFACE	N°	EMPRISE	RESTE		OBSERVATIONS (Surfaces en m <sup>2</sup> ou ca)
	SECT.	N°	NATURE	LIEU-DIT				Nat.	SURFACE	
-	ZK	22	Pré	GAUDINIÈRE OUEST	955	1	*	P	955	
					Total	955		Total		

### Origine de propriété

**ZK 22;**

La parcelle ZK 22 appartient aux consorts CHANTREAUX/METIER par les faits et actes suivants :

- Pour la moitié en nue-propriété à Mme CHANTREAU Pascale suivant l'attestation après décès de Ernest CHANTREAU reçue par Me MASSONNEAU le 20 aout 1985 et publiée au Service de Publicité Foncière de CHALLANS le 30/09/1985 sous les références vol 2357 n°12 et donation-partage reçue par Me BARON le 8 aout 2002 et publiée au Service de Publicité Foncière de CHALLANS le 08/10/2002 sous les références 2002P4612.

-Etant précisé que Madame Pascale CHANTREAU est devenue propriétaire pour la moitié en toute propriété à la suite du décès de Madame Françoise CHANTREAU le 28 décembre 2023 à SAINT JEAN-DE BOISEAU

- Pour 1/8 chacun en toute propriété à Madame METIER Carole, Madame METIER Agathe, Monsieur METIER Martial et Monsieur METIER Eddie suivant attestation après décès de Lucienne METIER née CHANTREAU reçue par Me NOGIER-HEYTIENNE le 14/10/2017 et publiée au Service de Publicité Foncière de CHALLANS le 13/11/2017 sous les références 2017P6008.

Application de l'article 82 du décret n°55-1350 du 14 octobre 1955 pour l'application du décret n°55-22 du 4 janvier 1955 :

La situation maritale, la profession, la date et le lieu de naissance de Madame Carole METIER, Messieurs Martial METIER et Eddie METIER n'ont pu être établies. Ces personnes n'ont pas retourné le questionnaire joint à la notification de l'arrêté d'ouverture d'enquête.

La profession de Madame Carole METIER n'a pas pu être établie. Madame Carole METIER n'a pas renseigné sa profession sur le questionnaire joint à la notification de l'arrêté d'ouverture d'enquête parcellaire.

*Vu pour être annexé à  
mon arrêté du 26 Juil. 2024  
La Roche sur Yon, le 26 Juil. 2024*  
*Le Préfet,*  
*Nadia SEGHIER*

*Pour le préfet,  
la secrétaire générale de la Préfecture  
de la Vendée*

Nadia SEGHIER

# ETAT PARCELLAIRE

## Enquête Parcellaire BARBATRE - La Gaudinière

Maitre d'Ouvrage :

EPF DE LA VENDEE

Groupé : 2	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne Morale)
<b>PROPRIETAIRE</b> Madame MAURICE Nadine Marcelle Alice Profession : Epouse FRADET Patrick Née le 23/05/1956 à BARBATRE (85) Demeurant : 14, rue de l'Estacade 85630 BARBATRE	
<b>PROPRIETAIRE</b> Monsieur RAFIN Christian Philippe Didier Profession : Retraité marin Epoux JOLY Clémie Né le 15/04/1962 à NANTES (44) Demeurant : 42, rue de la Grosse Roche 85350 L'ILE D'YEU	
<b>PROPRIETAIRE</b> Madame RAFIN Annie Marie Renée Profession : Retraitee Divorcée MARTIN Auguste Née le 11/11/1950 à L'ILE D'YEU (85) Demeurant : 114, chemin du Gué aux Moines 85300 CHALLANS	
<b>PROPRIETAIRE</b> Monsieur BERTIN Alain Jean Pierre André Profession : Divorcée LE BIHAN Micheline Né le 28/07/1945 à BARBATRE (85) Demeurant 1501 Northeast 26 <sup>ème</sup> Avenue FORT LAUDERDALE ETATS UNIS	
<b>PROPRIETAIRE</b> Madame BERTIN Danielle Profession : Retraitee Epouse NICOLLEAU Daniel Née le 26/06/1948 à Paris 15 (75) Demeurant : Le Chardonnet 7, rue de Bellevue 91470 FORGES LES BAINS	
<p>Vu pour être annexé à mon arrêté du 26 juill. 2024 La Roche sur Yon, le 26 juill. 2024 Le Préfet,</p> <p>Pour le préfet, la secrétaire générale de la Préfecture de la Vendée</p> <p>Nadia SEGHIER</p>	

vu pour être annexé à  
mon arrêté du 26 juill. 2024  
La Roche sur Yon, le 26 juill. 2024  
Le Préfet,

## ETAT PARCELLAIRE

### Enquête Parcellaire BARBATRE - La Gaudinière

Pour le préfet, la secrétaire générale de la Préfecture de la Vendée									
Nadia SEGHIER									
MODE	SECT.	N°	NATURE	REFERENCE CADASTRALE	SURFACE DU PLAN	NUM. EMPIRE	RESTE	OBSERVATIONS (Surfaces en m <sup>2</sup> ou ca)	
ZK	619	Pré	LIEU-DIT	GAUDINIÈRE OUEST	821	2	*	N° Nat.	SURFACE N° Nat. SURFACE
							Total	821	
Origine de propriété									
ZK 619 ;									
La parcelle ZK 619 appartient aux consorts MAURICE par les faits et actes suivants :									
Pour 6/24 <sup>e</sup> en toute propriété à Madame MAURICE Nadine épouse FRADET suivant attestation après décès de Monsieur Robert MAURICE reçue par Me CHANSON le 24/04/1998 et publiée au Service de Publicité Foncière de Challans le 15/06/1998 sous les références vol. 1998P n°2492 ; et 2/24 <sup>e</sup> en toute propriété suivant attestation après décès de Monsieur MAURICE René reçue par Me PRAUD le 23/12/2011 et publiée au Service de Publicité Foncière de Challans le 23/01/2012 sous les références vol. 2012P n°472.									
Pour 3/24 <sup>e</sup> en toute propriété à Monsieur RAFIN Christian suivant attestation après décès de Madame Alice RAFIN née MAURICE reçue le 23/11/2011 par Me PRAUD et publié au Service de Publicité Foncière de Challans le 23/01/2012 sous les références vol. 2012P n°475 et 1/24 <sup>e</sup> en toute propriété suivant attestation après décès de Monsieur MAURICE René reçue par Me PRAUD le 23/12/2011 et publiée au Service de Publicité Foncière de Challans le 23/01/2012 sous les références vol. 2012P n°476.									
Pour 3/24 <sup>e</sup> en toute propriété à Madame RAFIN Annie suivant attestation après décès de Madame Alice RAFIN née MAURICE reçue le 23/11/2011 par Me PRAUD et publié au Service de Publicité Foncière de Challans le 23/01/2012 sous les références vol. 2012P n°475 et 1/24 <sup>e</sup> en toute propriété suivant attestation après décès de Monsieur MAURICE René reçue par Me PRAUD le 23/12/2011 et publiée au Service de Publicité Foncière de Challans le 23/01/2012 sous les références vol. 2012P n°477.									
Pour 3/24 <sup>e</sup> en toute propriété à Monsieur BERTIN Alain suivant attestation après décès de Madame Yvonne BERTIN née MAURICE reçue le 23/11/2011 par Me PRAUD et publié au Service de Publicité Foncière de Challans le 23/01/2012 sous les références vol. 2012P n°470 et 1/24 <sup>e</sup> en toute propriété suivant attestation après décès de Monsieur MAURICE René reçue par Me PRAUD le 23/12/2011 et publiée au Service de Publicité Foncière de Challans le 23/01/2012 sous les références vol. 2012P n°478.									
Pour 3/24 <sup>e</sup> en toute propriété à Madame BERTIN Danielle suivant attestation après décès de Madame Yvonne BERTIN née MAURICE reçue le 23/11/2011 par Me PRAUD et publié au Service de Publicité Foncière de Challans le 23/01/2012 sous les références vol. 2012P n°470 et 1/24 <sup>e</sup> en toute propriété suivant attestation après décès de Monsieur MAURICE René reçue par Me PRAUD le 23/12/2011 et publiée au Service de Publicité Foncière de Challans le 23/01/2012 sous les références vol. 2012P n°479.									
Application de l'article 82 du décret n°55-1350 du 14 octobre 1955 pour l'application du décret n°55-22 du 4 janvier 1955 :									
La situation maritale, la profession, la date et le lieu de naissance de Madame Nadine MAURICE, et Monsieur Alain BERTIN n'ont pu être établies. Ces personnes n'ont pas retourné le questionnaire joint à la notification de l'arrêté d'ouverture d'enquête.									
La profession de Madame Annie RAFIN n'a pas pu être établie. Madame Annie RAFIN n'a pas renseigné sa profession sur le questionnaire joint à la notification de l'arrêté d'ouverture d'enquête parcellaire.									

vu pour être annexé à  
mon arrêté du 26 juillet 2024  
La Roche sur Yon le 26 juillet 2024  
Le Préfet,

*WJL*

Pour le préfet,  
la secrétaire générale de la Préfecture  
de la Vendée

## ETAT PARCELLAIRE

### Enquête Parcellaire BARBATRE - La Gaudinière

Maitre d'Ouvrage :

EPP DE LA VENDEE

Groupe : 3

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne Morale)

PROPRIETAIRE (INDIVISAIRE)

Madame MARTIN Nathalie Claudette Profession :

Epouse BAREK-DELIGNY

Née le 18/09/1973 à ANGERS (49)

Demeurant : 7, rue Jean Cayla 49100 ANGERS

PROPRIETAIRE (INDIVISAIRE)

Monsieur DESSEPRIT Jean-Pierre Profession : Retraite

Epoux JAMET Josette

Né le 18/08/1955 à SAINT LEGER LES PARAY (71)

Demeurant Le Domaine 635 route du vieux Saint Léger 71600 SAINT LEGER LES PARAY

PROPRIETAIRE (INDIVISAIRE)

Madame JAMET Josette Profession : Retraitee

Epouse DESSEPRIT Jean-Pierre

Née le 14/09/1954 à PARAY LE MONIAL (71)

Demeurant Le Domaine 635 route du vieux Saint Léger 71600 SAINT LEGER LES PARAY

MODE	SECT.	N°	NATURE	REFERENCE CADASTRALE			NUM. DU PLAN	EMPRISE	RESTE			OBSERVATIONS (Surfaces en m² ou ca)
				LIEU-DIT	SURFACE	N° Nat.			N°	Nat.	SURFACE	
ZK	668	Chemin	IMPASSE DE LA GAUDINIÈRE	249	3	706	T1	192	705	T1	57	
						Total		192	Total		57	

#### Origine de propriété

ZK 668 ;

La parcelle ZK 668 appartient aux consorts MARTIN/DESSERPRIT par les faits et actes suivants :

- Pour la moitié indivise à Mme MARTIN Nathalie par acte de vente reçu par Me TRAVELY le 29/12/2016 publié au Service de Publicité Foncière de Challans le 30/01/2017 sous les références 2017P583
- Pour la moitié indivise à M et Mme DESSERPRIT par acte de vente reçu par Me TRAVELY le 30/07/2018 publié au Service de Publicité Foncière de Challans le 03/08/2018 sous les références 2018P4481

Application de l'article 82 du décret n°55-1350 du 14 octobre 1955 pour l'application du décret n°55-22 du 4 janvier 1955 ;

La situation maritale, la profession, la date et le lieu de naissance de Madame MARTIN n'ont pu être établies. Cette personne n'a pas retourné le questionnaire joint à la notification de l'arrêté d'ouverture d'enquête.

# ETAT PARCELLAIRE

## Enquête Parcellaire BARBATRE - La Gaudinière

Maitre d'Ouvrage :

EPF DE LA VENDEE

BARBATRE						
PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne Morale)				OBSERVATIONS (Surfaces en m² ou ca)		
MODE	SECT.	N°	NATURE	REFERENCE CADASTRALE	NUM. DU PLAN	EMPRISE
-	ZK	24	Pré	LIEU-DIT GAUDINIÈRE OUEST	SURFACE 970	N° T1 970
					Total 970	RESTE Nat. Surface Total

**Origine de propriété**

ZK 24 ;

La parcelle ZK 24 appartient en toute propriété à Monsieur Frédéric GARRIDO par attestation après le décès de Mme MAURICE Yvette épouse GARRIDO reçue par Me MASSONNEAU le 21/09/2012 et publiée au Service de Publicité Foncière de Challans le 6/12/2012 sous les références vol. 2012P n°8483.

Vu pour être annexé à  
mon arrêté du 26 Juil. 2024  
La Roche sur Yon,  
Le Préfet,  
Pour le préfet,  
la secrétaire générale de la Préfecture  
de la Vendée

Nadia SEGHIER

# ETAT PARCELLAIRE

## Enquête Parcellaire BARBATRE - La Gaudinière

Maitre d'Ouvrage :

EPF DE LA VENDEE

Groupe : 5	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne Morale)	BARBATRE
PROPRIETAIRE (indivisaire)		
Madame KANTERFF Annick Marie Louise Profession :		
Veuve EMONNET Jean		
Née le 13/01/1947 à NANTES (44)		
Demeurant : 4, impasse de la Bouve 44340 BOUGUENAIS		
PROPRIETAIRE (indivisaire)		
Succession de Monsieur TRET Raymond François Léon		
Epoux CARABIN Yvette		
Né le 04/09/1921 à Barbatre – décédé le 28/10/1993 à Nantes		
Héritier présumé : inconnu		
PROPRIETAIRE (indivisaire)		
Succession de Madame TRET Yvette Eliette Charlotte		
Epouse TROUVÉ Roger		
Née le 10/04/1924 à Indre - décédée le 10/04/1993 à Angers		
Héritier présumé : inconnu		
PROPRIETAIRE (indivisaire)		
Succession de Madame MAURICE Yvette Angélique Suzanne Profession :		
Epouse GARRIDO Claude		
Née le 01/11/1930 à BARBATRE (85) décédée le 17/12/2011		
Héritier présumé :		
Monsieur GARRIDO Frédéric Théodore		
Profession : Cadre Commercial		
Epoux ADJAL Dhebia		
Né le 30/10/1969 à NANTES (44)		
Demeurant : La Bernardière 4, route de Nantes 44330 LA CHAPELLE HEULIN		
Vu pour être annexé à mon arrêté du 26 juill. 2024 La Roche sur Yon, le 26 juill. 2024 Le Préfet, Pour le préfet la secrétaire générale de la Préfecture de la Vendée		
Nadia SEGHIER		

# ETAT PARCELLAIRE

## Enquête Parcellaire BARBÂTRE - La Gaudinière

PROPRIÉTAIRE (indivisaire)  
Succession de M MAURICE Charles Emile Jean Joseph  
Epoux Marie COIMMARD  
Né le 02/09/1897 à Barbâtre décédé le 30/09/1970 à Lagord

Héritier présumé : inconnu

PROPRIÉTAIRE (indivisaire)  
Succession de Mme MAURICE Marie Désirée Eugénie  
Epouse Louis MAURICE  
Né le 24/02/1903 à Barbâtre - décédée le 16/03/1995 à La Guérinière

Héritier présumé :  
M. MAURICE André Guy Charles : Profession : Retraité  
Epoux COTTINI Simone  
Né le 24/10/1954 à La Guérinière  
Demeurant 8 rue Frédéric Nansen 57970 YUTZ

PROPRIÉTAIRE (indivisaire)  
Succession de Monsieur MAURICE Charles Jules Emilie  
Epoux Louise BODIN  
Né le 29/07/1905 à Barbâtre - décédé le 03/09/1985 à Challans

Héritier présumé :  
M. MAURICE Charles Joseph Gabriel Profession : Retraité  
Epoux MONNIER Simone  
Né le 19/04/1936 à La Guérinière  
Demeurant 7 rue du Moulin Rouge 85680 La Guérinière

Héritier présumé :  
Mme. MAURICE Jeannine Monna Merey Profession : x  
Veuve PALVADEAU Guy  
Née le 05/02/1932 à La Guérinière  
Demeurant appartement 4, Foyer Logement La Roeterie 85680 Barbâtre

Héritier présumé :  
M. ANDRE Jean-Paul François Charles Profession : Retraité  
Epoux GUYONVARC'H Sylvie  
Né le 05/11/1949 à La Guérinière  
Demeurant 3 rue de la Mare 85680 La Guérinière

Vu pour être annexé à  
mon acte du 26 juill. 2024  
La Roche sur Yon, le 26 juill. 2024  
Le Prétet,  
*[Signature]*

Pour le prétet,  
la Secrétaire générale de la Préfecture  
de la Vendée

Nadia SEGHIER

Vu pour être annexé à  
mon arrêté du **26 JUIL. 2024**  
**La Roche sur Yon, le 26 JUIL. 2024**  
**Le Préfet**

## ETAT PARCELLAIRE

### Enquête Parcellaire BARBATRE - La Gaudinière

Pour le préfet,  
la secrétaire générale de la Préfecture  
de la Vendée

Nadia SEGHIER

Héritier présumé :  
M. ANDRE Jean-François Henri, Thierry Profession : Architecte Naval  
Epoux de ROYER Sylvie  
Né le 08/03/1951 à La Guérinière  
Demeurant 7 lieudit Saint Honore 29710 Plogastel Saint Germain

Héritier présumé :  
M. ANDRE Frédéric Vincent Dominique Profession : Artisan  
Epoux BUGEON Mathilde  
Né le 04/04/1968 à Saint Nazaire  
Demeurant 53 rue du puits neuf 85350 L'ILE D'YEU

MODE	SECT.	REFERENCE CADASTRALE			NUM. DU PLAN	EMPRISE	RESTE	OBSERVATIONS (Surfaces en m² ou ca)	
		N°	NATURE	LIEU-DIT				N° Nat.	SURFACE
-	ZK	25	Pré	GAUDINIÈRE OUEST	1460	5	*	P1	1460
					Total	1460	Total		
<b>Origine de propriété</b>									

ZK 25 ;

La parcelle ZK 25 appartient à l'indivision KANTERFF-MAURICE-TRET par les faits et actes suivants :

- Procès-Verbal du remembrement de la commune de Barbâtre du 6 avril 1972 publié au Bureau des Hypothèques des Sables d'Olonne le 6 avril 1972 sous les références Vol. R4,
- Pour 1/16<sup>e</sup> en toute propriété à Mme Annick KANTERFF par attestation après le décès de Mme Anne TRET reçue par Me ALBERT le 24 mai 1976 et publié au Service de Publicité Foncière de Challans le 28/07/1976 sous les références Vol. 962 n°7, n°1.

Application de l'article 82 du décret n°55-1350 du 14 octobre 1955 pour l'application du décret n°55-22 du 4 janvier 1955

La situation maritale, la profession, la date et le lieu de naissance de Madame Annick KANTERFF n'ont pu être établies. Madame Annick KANTERFF n'a pas retourné le questionnaire joint à la notification de l'arrêté d'ouverture d'enquête.

La profession de Madame Jeannine MAURICE n'a pas pu être établie. Madame Jeannine MAURICE n'a pas renseigné sa profession sur le questionnaire joint à la notification de l'arrêté d'ouverture d'enquête parcellaire.

Vu pour être annexé à  
mon arrêté du 26 JUIL. 2024  
La Roche sur Yon, le 26 JUIL. 2024  
Le Préfet,

Pour le préfet,  
la secrétaire générale de la Préfecture  
de la Vendée

EPF DE LA VENDEE

Maitre d'Ouvrage :

## ETAT PARCELLAIRE

### Enquête Parcellaire BARBATRE - La Gaudinière

Nadia SEGHIER

BARBATRE						
MODE	REFERENCE CADASTRALE			NUM. DU PLAN	EMPRISE	RESTE
SECT.	N°	NATURE	LIEU-DIT	N° SURFACE	N° SURFACE	N° SURFACE
ZK	23	Sol	GAUDINIÈRE OUEST	2990	6	704
					S1	S1
					949	949
				Total	949	Total
						2018

**Origine de propriété**

**ZK 23p :**

La parcelle ZK 23 appartient aux copropriétaires de la Résidence La Barbâtre laquelle a fait l'objet d'un état descriptif de division-règlement de copropriété suivant acte reçu par Maître MASSONNEAU, notaire à NOIRMOUTIER EN L'ILE, le 23 Novembre 1978 et publié au bureau des Hypothèques de CHALLANS le 14 décembre 1978 sous les références Vol 1393 , n°4.

Commune :  
BARBATRE (011)

Numéro d'ordre du document  
d'arpentage : 1892 H  
Document vérifié et numéroté le 25/06/2024  
APTGC La Roche-sur-Yon  
Par HERAULT Pierre  
Inspecteur des Finances Publiques  
Signé

Pôle Topographique Gestion Cadastrale VENDEE  
Cité administrative Travot  
Rue du 93ème RI  
BP 767  
85020 LA ROCHE SUR YON CEDEX  
Téléphone : 02 51 45 12 39

ptgc.850.la-roche-sur-yon@dgfip.finances.gouv

## DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

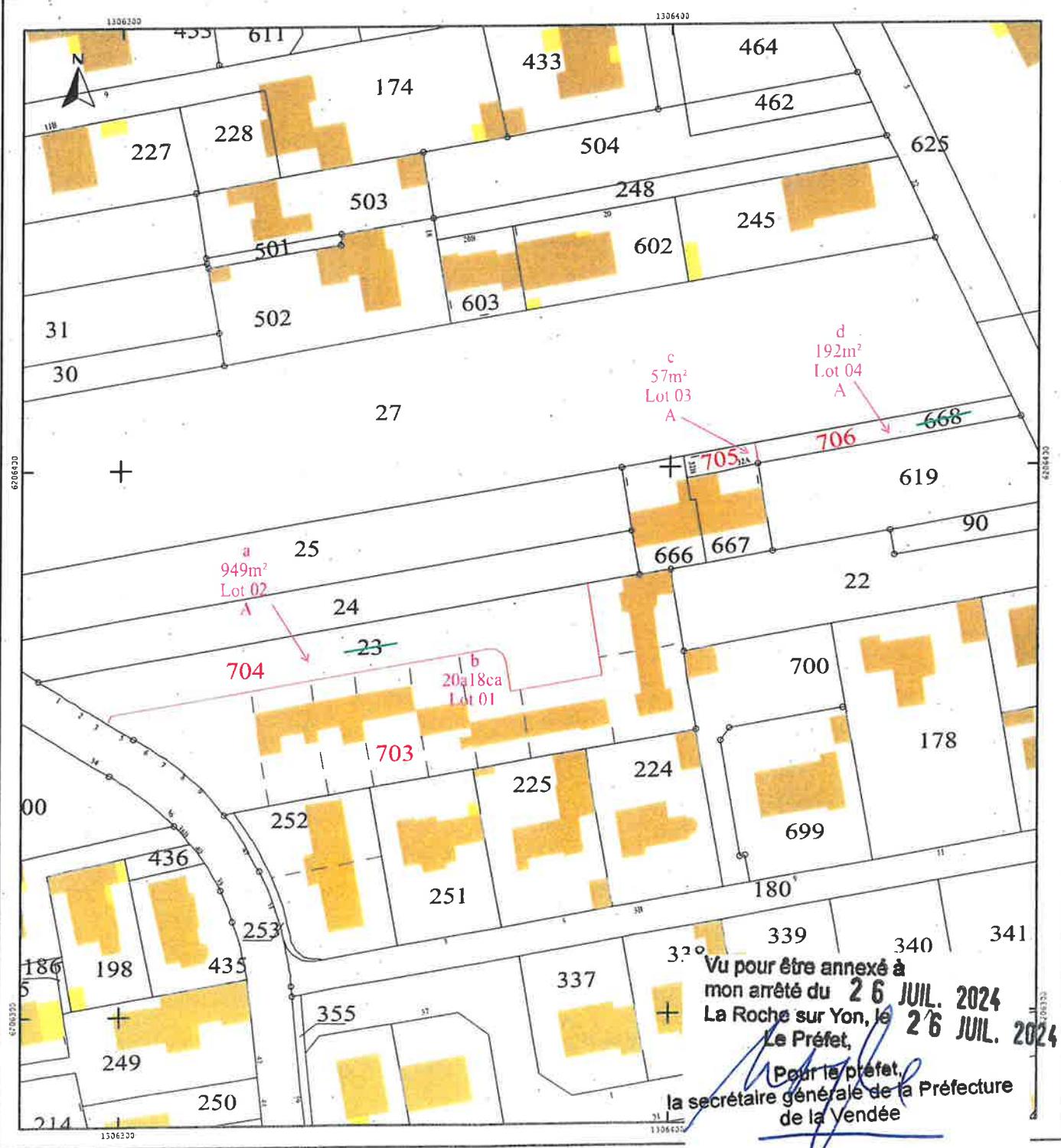
### EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

**CERTIFICATION**  
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)  
Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires susignés (3) a été établi (1) :  
A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau  
B - En conformité d'un piquetage \_\_\_\_\_ effectué sur le terrain  
C - D'après un plan d'arpentage ou d'abordage, dont copie ci-jointe, dressé le \_\_\_\_\_ par \_\_\_\_\_ géomètre à \_\_\_\_\_.  
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la page 6463.  
A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

*Modification demandée par procès verbal du cadastre*

Section : ZK  
Feuille(s) : 000 ZK 01  
Qualité du plan : Plan régulier avant  
20/03/1980  
Echelle d'origine : 1/1000  
Echelle d'édition : 1/1000  
Date de l'édition : 25/06/2024  
Support numérique :

D'après le document d'arpentage dressé  
Par H CESBRON (2)  
Réf. : 24014 CC  
Le 12/03/2024







- SERVICE D'ORIGINE -

CDIF LA ROCHE-SUR-YON  
CENTRE DES IMPOTS FONCIER  
CITE ADMINISTRATIVE  
RUE DU 93 EME R.I.  
B.P. 767  
85020 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX  
TEL : 00 00 00 00 00  
LUN MAR JEU VEN 8H45-12H  
OU SUR RDV

COP DE LA RES LA BARBATRINE

CHEZ MR JEAN LEBON  
6 IMP DU COLOMBIER  
37100 TOURS

Réception sur rendez-vous

Affaire suivie par :

DÉPARTEMENT :  
VENDEECOMMUNE :  
BARBATRE

ROCHE SUR YON (LA) , le 25.06.2024

## MONSIEUR

Le service du Cadastre est habilité à constater d'office, pour la tenue de sa documentation, les changements de toute nature n'affectant pas la situation juridique des immeubles (décret du 30 avril 1955 - voir ci-dessous).

En conséquence, les désignations cadastrales des biens pour lesquels vous êtes redevable des taxes foncières ont été modifiées, conformément aux indications du tableau ci-dessous

## DÉCRET DU 30 AVRIL 1955

Art. 33. - Le service du Cadastre est habilité à constater d'office, pour la tenue des documents dont il a la charge, les changements de toute nature n'affectant pas la situation juridique des immeubles.

SITUATION ANCIENNE			SITUATION NOUVELLE		
Section	n° de plan	Contenance	Section	n° de plan	Contenance
ZK	23 1	29 90 RESIDENCE DE LA BARBATRINE	ZK	703	20 18
			ZK	704	9 49

Je vous prie d'agréer, MONSIEUR

, l'expression de ma considération distinguée.

Le responsable de Centre,

Vu pour être annexé à  
mon arrêté du 26 JUIL 2024  
La Roche sur Yon, le 26 JUIL 2024

Le Préfet,

Pour le préfet,  
la secrétaire générale de la Préfecture  
de la Vendée

Nadia SEGHIER

Nom du signataire :

C. MUREAU  
Géomètre du Cadastre

MINISTÈRE DU BUDGET  
DES COMPTES PUBLICS  
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT



- SERVICE D'ORIGINE -

CDIF LA ROCHE-SUR-YON  
CENTRE DES IMPOTS FONCIER  
CITE ADMINISTRATIVE  
RUE DU 93 EME R.I.  
B.P. 767  
85020 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX  
TEL : 00 00 00 00 00  
LUN MAR JEU VEN 8H45-12H  
OU SUR RDV

MARTIN/NATHALIE CLAUDETTE  
EPSE BAREK-DELIGNY  
7 RUE JEAN CAYLA  
49100 ANGERS

Réception sur rendez-vous

Affaire suivie par :

DÉPARTEMENT :  
VENDEECOMMUNE :  
BARBATRE

ROCHE SUR YON (LA) , le 25.06.2024

MADAME

Le service du Cadastre est habilité à constater d'office, pour la tenue de sa documentation, les changements de toute nature n'affectant pas la situation juridique des immeubles (décret du 30 avril 1955 - voir ci-dessous).

En conséquence, les désignations cadastrales des biens pour lesquels vous êtes redevable des taxes foncières ont été modifiées, conformément aux indications du tableau ci-dessous

## DÉCRET DU 30 AVRIL 1955

Art. 33. - Le service du Cadastre est habilité à constater d'office, pour la tenue des documents dont il a la charge, les changements de toute nature n'affectant pas la situation juridique des immeubles.

SITUATION ANCIENNE			SITUATION NOUVELLE		
Section	n° de plan	Contenance	Section	n° de plan	Contenance
ZK 668	IMP	2 49 DE LA GAUDINIERE	ZK 705		57
			ZK 706		1 92

Je vous prie d'agrérer, MADAME

, l'expression de ma considération distinguée.

Vu pour être annexé à  
mon arrêté du 26 JUIL. 2024  
La Roche sur Yon, le 26 JUIL. 2024

Le responsable de Centre,

Le Préfet,

Nom du signataire :

Pour le préfet,  
la secrétaire générale de la Préfecture  
de la Vendée

Nadia SEGHIER

C. MUREAU  
Gémètre du Cadastre